



Commission administrative paritaire du 25.09.2015

Avancements de grade

Toutes nos félicitations aux 107 bénéficiaires d'un avancement de grade.

Taux d'avancement de grade toutes catégories confondues : 73,28%.

Taux d'avancement de grade toutes catégorie A : 95%

Taux d'avancement de grade toutes catégorie B : 37%

Taux d'avancement de grade toutes catégorie C : 80%

Principe d'action de la CGT et de l'UFICT en CAP :

- ✘ **Principe n° 1 :** La CGT RM et l'UFICT CGT RM demandent la nomination de tous les agents remplissant les conditions statutaires stricto sensu et ayant un rapport favorable. Aucune règle interne ne saurait remettre en cause les droits issus du statut.
- ✘ **Principe n°2 :** La CGT RM et l'UFICT CGT RM demandent la reconnaissance prioritaire des examens professionnels. Celle-ci est désormais effective dès l'année d'obtention.

Catégorie A

La voix de l'UFICT a été entendue par l'employeur en CAP de catégorie A quant à la règle interne et injuste des deux ans entre deux évolutions de carrière et quant aux examens professionnels.

Vous pouvez consulter en pièce jointe ou [sur internet le compte-rendu détaillé de la CAP A.](#)

- Attaché principal : 100%

Baira Véronique, Cossin Steve, Frey Emilie, Lagorce Julien, Miet Florence, Miyem Bell Nathalie.

- Ingénieur principal : 93,33%

Amagat Vincent, Antoine Laurence, Bassot Agathe, Bouquemont Nicolas, Chlasta Yoann, Debacq Thierry, El Aouni Anne, Frison Jérôme, Hilali Audrey, Louppe Christophe, Nivoy Béatrice, Pointud Christophe, Ponsinet Alexandre, Valentin Benoit.

La CGT RM et l'UFICT CGT RM ont demandé un avancement le plus large possible au regard de la contre-réforme du cadre d'emploi des ingénieurs principaux qui réduit l'accessibilité dès 2016 à ce grade.

[CSFPT : la réforme du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ne passe pas CSFPT du 16 septembre, ingénieurs, conservateurs, administrateurs](#)
[Ingénieurs, un projet de réforme du cadre d'emploi inacceptable présenté au CSFPT](#)

- **Reconduction du détachement de Bruno Daller**
- **La CAP A a également adopté les PV des CAP précédentes en date du 26 janvier, du 10 juin et 1^{er} juillet 2015.** Il s'agit là d'un sérieux retard qui interroge. Au demeurant, la CGT a interpellé ce jour et relativement au CHSCT, la DRH quant au non-respect de l'article 17 du règlement intérieur de cette instance qui prévoit que le compte-rendu doit être adressé dans un délai d'un mois, à compter de la date de la séance.

Catégorie B

Le taux d'avancement de grade ne CAP B est relativement bas avec seulement 37%. La CGT le déplore fortement.

- Technicien principal 1^{ère} classe : 61 %

Boureux Sébastien, Carré Christophe Decrock Jérôme, Lelleve Sébastien, Lemonnier Aymeric, Manca Philippe, Mangeot Olivier Martin Christophe.

Proposition de la CGT (classement alphabétique): Boureux Stéphane, Ledru Brice, Lelleve Sébastien, Lemonnier Aymeric, Manca Philippe, Mangeot Olivier, Martin Christophe, Romand Nicolas. FO a proposé les mêmes agents mais classés selon un ordre de préférence aux critères aléatoires.

La CGT a réagi aux propos du DGD ressources qui expliquait que la proposition de l'employeur est faite en fonction des avis et classement des directeurs et des règles internes prises.

Pour la CGT, être élu en CAP n'a pas pour vocation 1^{ère} de contester l'avis des directeurs, il s'agit avant tout de défendre les intérêts des agents. Or cette défense passe parfois par la remise en cause d'une perception erronée d'un N+1 ou +2 de la manière de servir ou d'une qualification.

Qui plus est, la CAP était réunie autour des avancements et non des promotions. Il s'agit donc ici de déroulement de carrière que nous voulons linéaires, à travers la reconnaissance à un agent de missions supérieures à son grade. A défaut cela peut engendrer des conflits sociaux.

C'est pour cela que la CGT dans le cadre des CAP (et ailleurs) défend les agents qui n'auraient pas été retenus par l'administration alors que leurs missions ne sont pas en adéquation avec leur grade.

- Technicien principal 2ème classe : 0 %

Aucune possibilité d'avancement mais 4 collègues remplissant les conditions.

- Rédacteur principal de 2ème classe : 100%

Barat Séverine, Iboudghacène Nacim, Mandine Sébastien, Tissot Françoise

- Rédacteur principal de 1ère classe : 0%

Aucune possibilité d'avancement mais 11 collègues remplissant les conditions.

Catégorie C

- Adjoint d'animation principal de 2ème classe : 100%

CHENNI AICHA et MARGAL PEGGY.

- Agent de maitrise principal : 87,5%

ARTHUS GILLES, AUGIAT JACKY, HAKEM BELAID, KRIEGEL PHILIPPE, LARCHER SOPHIE, MARTIN THIERRY, PICARD ERIC.

- Adjoint technique principal de 1ère classe : 71%

DA CUNHA MARIE-EDITH, GALASSO FRANCOIS, GAWLOWIEZ-PESENTI FRANCOIS, LECOCQ BORIS, MOROIS MAXIMILIEN.

- Adjoint technique principal de 2ème classe : 100%

ACHOUR MUSTAPHA, BEAUVAIS ARNAUD, BEREUX STEPHANE, BOUDESOCQUE SANDRA, BRATKOVIC BENJAMIN, DEHON SANDY, DODARD CHRISTINE, DOREZ FRANCK, DOS SANTOS CHRISTELLE, GARIN DAVID, JACQUET PATRICE, LAMBIN GREGORY, LAPOULLE REMI, MARTIN PEGGY, MARY ARNAUD, NAUTREZ DAVID, PHILIPPE STEPHANE, PINTO VERONIQUE, PITOU MARC-JOSIAN, SEGURRA MARIA-LOUISA & VANNIER CYRIL.

- Adjoint technique de 1ère classe : 0%

Aucune possibilité d'avancement.

- Adjoint administratif principal de 1ère classe : 100%

CHER SANDRA.

- Adjoint administratif principal de 2ème classe : 100%

AVELANGE-BETHERY MARIE, BOUCHERIE TANIA, COQUERET ANGELIQUE, DORIZON VERONIQUE, DUCHENE LAURENT, FIN DANIEL, GENVOIS NATHALIE, GILLET SERGE, GOMBERT NELLY, JULLIART BLANDINE, LAHELY JHADE, LARCHET JULIE, LARGET MICKAELE, MEYNIER NATHALIE, MONTERIN NATHALIE, PETIZON PATRICIA, PHILIPPE VALERIE, PISTAT LAETITIA, POMMERON GRANGER PASCALE, SAINT DIZIER CHRISTELLE, VAILLANT AURORE, VANNY EMMANUELLE.

- Adjoint administratif de 1ère classe : 77%

ASSAILLY FRANCOIS, BEAUFOUR MAGALIE, DAIGNEAU CHARLENE, DELALANDE ODILE, DELORIEUX MARILYNE, GREGORIO SANDY, HUET CATHERINE, JOBERT SEBASTIEN, MENTION ISABELLE, MERANDI JANINE, PERARD BACKES MAGALIE, PERIRE DE OLIVIERA NATHALIE, PLOMION VIOLAINE, RICHALET CHRISTINE, SALEUR LAETITIA, TINOIS VERONIQUE, WATRELOT KATHLEEN.

-autres dossiers :

- ✗ Avis sur demande de mise à disposition : Mr Thierry TRETTHAU
- ✗ Avis sur demande de détachement : Mr Benoit BERTRAND
- ✗ Avis sur demande de prolongation de disponibilité : Mme Catherine PILTON

Le présent document est une simple information électronique syndicale n'ayant pas la valeur du compte-rendu officiel de la CAP.

Dernière minute l'accord PPCR est mort :

Après la CGT et FO, Solidaires vient d'annoncer le rejet de l'accord PPCR. Le gouvernement ne dispose pas de la majorité syndicale nécessaire pour l'adoption de cet accord constituant un recul pour les fonctionnaires (fin de l'avancement à minima, mobilité forcée, etc.).

[A lire : Parcours Professionnels Carrières Rémunération, un accord pour réduire le cout du travail des fonctionnaires](#)

[Rémunérations : le projet d'accord « PPCR » définitivement enterré](#)

Visitez notre site www.ufict-reismetropole.fr

[Ne plus recevoir de courriel de la CGT](#)